
COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration d'anciens membres et collaborateurs de la Commission Indépendante d'Experts : Suisse – Seconde Guerre mondiale (CIE), dite "Commission Bergier", sur la Collection Bührle du Kunsthaus Zurich

Pendant les travaux de la CIE (19.12.1996 au 19.12.2001), **les employés se sont vus refuser l'accès aux dossiers de la Collection Bührle**. Ceci était contraire à l'arrêté fédéral du 13.12.1996 (cf. notamment "Art. 5 Consultation des pièces"). Cette décision parlementaire nous a permis d'accéder aux archives des banques, des compagnies d'assurance, des entreprises industrielles et pharmaceutiques et d'autres institutions.

Au cours de nos investigations, la famille Bührle et les responsables de la Fondation Bührle ont affirmé qu'il n'y avait plus de dossiers pouvant être mis à la disposition de la CIE. Lorsqu'une archive complète a progressivement vu le jour, cela a donné l'impression que **la Fondation et la famille Bührle avaient à l'époque dit la contre-vérité à la CIE**. Le rapport de fond de la chaire Leimgruber offre désormais une vue d'ensemble du développement de l'entreprise d'armement, des exportations d'armes et de la collection d'art Emil Bührle dans un contexte historique et constitue ainsi une base pour des recherches ultérieures.

Au vu de la situation actuelle, les questions se posent à nouveau pour nous : qu'est-il advenu des biens culturels qui ont été saisis, confisqués et pillés aux personnes persécutées entre 1933 et 1945 en conséquence directe de la persécution, mais qui ont également dû être éliminés dans les années d'après-guerre et éventuellement au-delà en raison de la persécution ? Est-il enfin garanti que toutes les œuvres d'art qui ont été reprises dans la collection Bührle ont **été clairement identifiées, recherchées et évaluées** ? Pourquoi la Suisse ne dispose-t-elle pas d'un organisme indépendant, comme c'est le cas dans de nombreux autres pays, qui œuvre en faveur d'une solution juste et équitable pour toutes les parties en cas de litige sur la propriété ? **La situation actuelle à Zurich est un affront aux victimes potentielles des biens pillés.**

Nos trois exigences :

- 1) Nous exigeons que la ville et le canton de Zurich poursuivent les recherches historiques liées à la collection Bührle et qu'une commission d'experts indépendante et neutre évalue les recherches de provenance effectuées par la Fondation.**
- 2) Nous exigeons du Kunsthaus Zurich que la salle de documentation sur la collection Bührle soit contextualisée en détail par des experts indépendants sur la base de l'état actuel de la recherche et de la collection ainsi que de l'histoire de ses anciens propriétaires.**
- 3) Nous demandons que le gouvernement fédéral mette en place un organe indépendant de médiation entre les requérants ainsi que les collectionneurs, musées ou autres institutions de conservation afin de trouver une solution juste et équitable pour toutes les parties impliquées dans le sens de l'Accord de Washington du 3 décembre 1998 et de la Déclaration de Terezín du 30 juin 2009.**

En tant qu'historiens, nous sommes obligés de prendre nos responsabilités. La présentation actuelle de la collection Bührlé dans le nouveau Kunsthaus de Zurich soulève des questions fondamentales.

Zurich, 07 novembre 2021

Signé par d'anciens membres et collaborateurs de la Commission Indépendante d'Experts : Suisse – Seconde Guerre mondiale (CIE) :

Anciens membres :

Prof. Dr. Saul Friedländer, Prof. Dr. Harold James, Dr. Helen B. Junz, Prof. Dr. Georg Kreis, Prof. Dr. Jacques Picard, Prof. Dr. Jakob Tanner, Prof. Dr. Dr. h.c. Daniel Thürer, LL.M., Myrtha Welti (Secrétaire générale)

Anciens collaborateurs :

Florian Adank, Geneviève Billeter, Valérie Boillat, Prof. Dr. Barbara Bonhage, Michèle Fleury, Dr. Gilles Forster, Dr. Stefan Frech, Prof. Dr. Thomas Gees, Dr. Tanja Hetzer, Dr. Peter Hug, Dr. Stefan Karlen, Blaise Kropf, Rodrigo Lopez, Dr. Hanspeter Lussy, Dr. Marc Perrenoud, Suzanne Peters, Dr. Christian Ruch, Prof. Dr. Thomas Sandkühler, Dr. Daniel C. Schmid, Dr. Gregor Spuhler, Dr. Lukas Straumann, Esther Tisa Francini, Dr. Daniel Wildmann, Bettina Zeuglin

Contact pour les demandes de renseignements :

ehemaligeUEK@gmail.com